

Séance du 14 juillet 2025

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance le quatorze juillet deux mille vingt-cinq à douze heures cinquante-six, à la salle du comité de l'hôtel de ville, située au 2175, chemin du Fleuve, à Lévis, et en visioconférence.

Sont présents : les membres du comité exécutif Serge Côté, Isabelle Demers, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Jean Sébastien Gagnon, directeur général par intérim, Patrick Hamelin, directeur général adjoint – développement durable par intérim, Simon Roberge-Vallières, directeur général adjoint – services administratifs par intérim, Nathalie Bélisle, directrice adjointe du Bureau de la mairie, Alexandre Boudreau-Forgues, directeur du Bureau de la mairie et Marlyne Turgeon, greffière.

CE2388

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 14 juillet 2025.

CE2389

Mandat à la Direction générale relatif à des travaux de pavage supplémentaire sur le boulevard Guillaume-Couture

Il est résolu de mandater la Direction générale, en collaboration avec la Direction du génie, à planifier et réaliser en 2025 des travaux de pavage supplémentaires sur le boulevard Guillaume-Couture, d'un montant estimé à 1 000 000 \$, dont la source de financement devra être identifiée.

CE2390

Aide financière à un organisme de la communauté, financement afférent et abrogation de la résolution CE2379 « Aide financière à un organisme de la communauté et financement afférent »

Document d'aide à la décision DG-2025-011

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière au montant indiqué et aux conditions prévues à l'organisme de la communauté mentionné à la fiche de prise de décision DG-2025-011, et de financer cette dépense au montant maximum indiqué à cette fiche de prise de décision, à même

la réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la réalisation de projets reliés au mandat du comité des services de proximité, et ce, conditionnellement au renflouement de cette réserve.

Il est enfin résolu d'abroger en conséquence la résolution CE2379 « Aide financière à un organisme de la communauté et financement afférent ».

CE2391

Levée de la séance

La séance est levée à 13 h 20.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif